

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche Lez Beaupré

www.roke-lez-beaupre.fr

Juillet-Août 2010



Directeur de la publication : Stéphane Courbet

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Emilie NAUDAT

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

Conseil Municipal du 10 juin 2010

Maison « Ages et Vie »

La formule de vente d'un bien immobilier pour une période limitée à quarante années n'intéresse pas les investisseurs. Le Conseil doit choisir une autre formule et se prononce à l'unanimité pour la solution suivante:

La commune vend, au tarif des Domaines (56 600€), le terrain du centre du village, sans prise de bail ni subvention à consentir à l'association « Ages et Vie ». Sur parking souterrain, deux maisons accolées seront élevées pour accueillir 10 à 12 personnes et cette disposition permettra d'échapper à certaines contraintes propres aux collectivités. Le terrain sera donc cédé uniquement dans une optique sociale (cela sera précisé dans l'acte de vente) avec un droit de passage en direction de la rue des Ecoles et de la rue de l'Eglise. Les Rochois seront accueillis prioritairement.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après une gestation de 9 ans, cet important document qui succède au POS (Plan d'Occupation des Sols) est approuvé et adopté à l'unanimité et il sera applicable dans le courant de l'été. L'adoption d'un document supérieur du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriales) structure regroupant 113 communes, en 2011, nécessitera vraisemblablement quelques adaptations ultérieures au PLU.

Subventions aux associations

Les conseillers municipaux membres du conseil d'administration ou du bureau d'associations se retirent lors du vote des subventions de fonctionnement. Celles-ci, basées sur le nombre d'adhérents et l'âge de ceux-ci et sur le bilan financier, sont en hausse de 2% par rapport à celles de l'année dernière et sont adoptées par le conseil.

Demande de subvention

Pour la réalisation de travaux concernant le remplacement des luminaires d'éclairage public sur les mâts existants de la rue du Clousey, le conseil se prononce pour une demande de subvention de 23% auprès du SYDED. Le montant des travaux est de 2 362€ TTC. 2

L
A

V
I
E

C
O
M
M
U

N
A
L
E

Conseil Municipal (suite)

Avenants au marché de travaux

Deux avenants concernant le montant des travaux récemment réalisés rues du Clousey et de Beaupré (modifications intervenues lors des opérations ou non prévues initialement) sont adoptés par le Conseil pour un montant total de 10 149 € HT.

Acquisition

La commune se porte acquéreur d'une parcelle de terrain située « aux Boillons », le long de la rue des Vignes, mise en vente par la SAFER.

Adhésion au RAM

Par 16 voix pour et une abstention, le Conseil se prononce sur le principe d'adhésion au Relais Assitantes Maternelles, structure dépendant du SEEB (Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin) qui apporte formation et informations, notamment juridique, aux assistantes maternelles (au nombre de 23 dans la commune) ainsi qu'aux parents.

Règlement de publicité

Le Conseil mandate le maire, S. Courbet, comme délégué communal titulaire et Ph. Vallet comme suppléant, pour représenter la commune au groupe de travail mis en place par la Préfecture chargé d'établir un Règlement Local de Publicité.

Assistance-conseil pour le service public d'assainissement

Le Conseil décide de passer un contrat avec le cabinet Guésac'eau qui assurera une mission d'assistance-conseil concernant le suivi de la gestion du service d'assainissement (Véolia) pour trois ans et la somme de 3 850 € HT.



Rentrée scolaire

Suite à une baisse des effectifs, une classe sera fermée en primaire lors de la rentrée scolaire de septembre 2010.

Délibération dossier PLU

Le dossier du PLU présenté ce jour ;
Monsieur le Maire expose :

"Les avis des personnes publiques associées au vu du dossier du **PLU** arrêté par votre délibération du 16 mars 2009 ont conduit à apporter des rectifications au contenu du dossier du **PLU**, sans remise en cause de vos choix.

Au vu des avis recueillis, les personnes publiques associées ont été invitées par notre commune à une réunion en mairie le 27 octobre 2009, pour analyse de ces avis.

Un compte rendu de cette réunion a été établi et annexé à la notice présentant ces avis, notice et annexe jointes au dossier soumis à enquête publique.

Cette notice présentait des points d'évolution du contenu du **PLU** qu'il vous est proposé ce jour d'intégrer au dossier avant approbation, notamment :

- compléments apportés au rapport de présentation en ce qui concerne les risques technologiques ;

- meilleure présentation graphique du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (**PPRI**), redéfinition des limites entre zones **U** et **N** pour mieux tenir compte de l'inconstructibilité résultant de Servitudes d'Utilité Publique ; précisions intégrées dans le règlement écrit à ce sujet ; rappels en ce qui concerne les risques liés à la nature du sol (cavités connues) ;

- réduction importante de la superficie de la zone **2 AU** définie au nord-est du bourg, qu'il vous est proposé de reclasser en secteur agricole strictement inconstructible ;

- modification de l'article **UY 2** pour autoriser le maintien de l'activité horticole existante ;

- compléments divers aux orientations d'aménagement, au rapport de présentation et aux annexes concernant l'aménagement des zones **U** et **AU** et leurs équipements.

Travaux de voirie



Réfection complète

Les travaux de la rue du **Clousey** et d'une partie de la rue de **Beaupré** sont terminés. Une plateforme surélevée a été réalisée au carrefour des deux rues afin d'améliorer la sécurité de ce croisement.

Entretien préventif annuel de la voirie communale

Dans les rues des Essarts, du Barrage, des Rosiers, du Ruisselet et d'une partie de la rue de la Fontaine, après reprofilage un revêtement définitif a été appliqué. Ces travaux évitent la réfection complète de ces rues, très onéreuse pour la commune.

Bâtiments

► Une reprise de la toiture du presbytère a été effectuée afin d'éviter les infiltrations d'eau. Cette opération évite à ce bâtiment de se dégrader rapidement. Une réflexion sur l'aménagement du presbytère est toujours en cours.

► La toiture de l'annexe de la mairie a été refaite ainsi que la pose d'isolant en juin. Les tuiles ont été remplacées par des panneaux acier à cause de la faible pente de celle-ci pour remédier aux infiltrations d'eau.

Projet antenne 'ORANGE'

**Une permanence 'Orange' sera assurée en mairie,
le jeudi 8 juillet 2010 de 16 h00 à 18h00**

Thème: Présentation du nouveau projet d'implantation d'une antenne 'Orange' dans la Zone industrielle de Beaupré (vers les bassins sortie de Roche-Lez-Beaupré) afin d'améliorer la couverture de l'opérateur dans le village et de la RD 683.

Hommage

En ce mois de mai 2010, deux anciens élus rochois nous ont quittés.

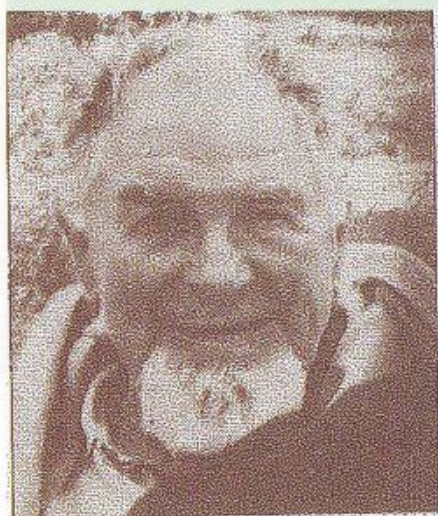
Robert BALLAY

Elu pour la première fois au conseil municipal en 1959, il fut ensuite réélu en 1965, 1969 (suite à la dissolution du conseil) et en 1971, date à laquelle il devint 2° adjoint au maire. Membre de nombreuses commissions au cours des 18 années passées au service de la commune : Sports et Fêtes , Chemins et Forêts , Eau , Eclairage, Cimetière, Listes Electorales, il a laissé le souvenir d'un homme ouvert, compétent et dévoué.



Luc POULIGNOT

Arrivé à Roche en 1959, dès 1965 il se présente aux élections municipales et est élu, puis réélu en 1969. En 1977, il est élu à nouveau et devient 2° adjoint ; il est réélu en 1983 et occupe le poste de 1° adjoint. Parmi les nombreuses commissions auxquelles il a participé, citons : les Affaires scolaires, les Bâtiments, les Impôts, Jeunesse, Sports et Fêtes, Plan d'Occupation des Sols, Permis de Construire etc. Il s'est surtout penché sur la communication, en tant que responsable du bulletin municipal « Réflexion », puis rédacteur à « Parlons-en » et il a supervisé l'édition des trois plaquettes relatives à l'histoire de Roche au XX° siècle.



Homme tolérant et d'écoute, ouvert à tout et à tous, il était estimé et respecté.

Etat Civil

Naissances : Malory RENAUD 23 mai 2010



Mariages : Mr SCHMITT Eric et
Mme HECHT Mariette
le 5 juin 2010



Collecte des déchets ménagers

RAPPEL: A partir de la semaine 27



Changements des jours de collecte des ordures
ménagères:

- ▶ mardi 6 juillet : bacs gris et jaunes (ou bleus)
- ▶ mardi 13 juillet : bacs gris UNIQUEMENT
- ▶ mardi 20 juillet : bacs gris et jaunes (ou bleus)
- ▶ mardi 27 juillet : bacs gris UNIQUEMENT

**Les recyclables seront collectés tous les 15 jours et
les ordures ménagères une fois par semaine.**

Rentrée Scolaire

Date de rentrée des classes :

le Jeudi 2 Septembre 2010



Le savoir vivre des propriétaires de chiens !!

Un chien tenu en laisse est forcément «
accompagné » de



Club Philatélique

Le Club Philatélique organise la 18ème bourse des collectionneurs (cartes postales, philatélie, monnaies, muselets, BD, livres...)

Dimanche 12 septembre 2010
Salle lumière, 5 rue des Ecoles.

Bibliothèque

La présidente et l'ensemble des bénévoles vous souhaitent d'excellentes vacances et vous proposent pour vous évader de nombreuses nouveautés pour adultes, adolescents et enfants, ainsi que 300 CD renouvelés en juin. Attention horaires d'été du 5 juillet au 1er septembre 2010:

Lundi de 16h30 à 18h30 et Mercredi de 20h à 21h.

Vous pouvez réserver vos livres en utilisant l'adresse internet de la bibliothèque : lesaccrocheslivres@sfr.fr

Espace exposition ; il est ouvert aux associations rochoises comme aux particuliers, contacter **Isabelle COUSSINET** au **03.81.57.05.59**.

Portage de livres à domicile ; Les personnes inscrites à la Bibliothèque et ne pouvant se déplacer, peuvent recevoir les livres gracieusement à domicile en téléphonant à Thérèse ROUINSSARD au 03.81.52.02.52.

La Renaissance

Badges poussins du District de Besançon

Les jeunes poussins et poussines de la Renaissance ont participé au concours individuel des badges et à la compétition par équipes de la Fédération Sportive et Culturelle de France à Mamirolle pour les poussines et à Ornans pour les jeunes poussines. A la lecture du palmarès quelle joie pour les jeunes poussines de monter sur la plus haute marche du podium au classement par équipes et également au classement général.

Les poussines ont elles aussi fait honneur à leur association en montant sur la troisième marche du podium au classement par équipes et une quatrième place au classement général. L'encadrement ainsi que les parents venus nombreux encourager ces jeunes gymnastes de six à dix ans ont été très satisfaits de ces résultats. Prochaines rencontres pour les jeunes poussins et poussines le 20 Juin à Besançon lors du concours du Comité Départemental 25/70/90 et les 5 et 6 Juin à Maîche pour les jeunes et aînées lors du concours Régional mixte. Ces deux rencontres clôtureront la saison 2009/2010.



Palmarès concours régional mixte

Pour leur dernier concours, les aînées et les jeunes de la Renaissance au régional mixte de la fédération sportive et culturelle de France, qui s'est déroulé à Maîche les 5 et 6 Juin ont clôturé la saison de belle manière.

Classement général par équipes:

Les jeunes en régional 1 catégorie B se classent première et cinquième.

Les aînées en régional 2 catégorie A se classent première et neuvième.

En championnat régional libre féminin trois gymnastes en compétition :

Catégorie junior 2 première place pour **Bertille Bole du Chomont**.

Catégorie Benjamine 2 première place pour **Ema Dejouy**.

Catégorie Sénior plus première place pour **Aurèlie Castioni**

Le président **Gérard Dudouit** a félicité et remercié comme il se doit les gymnastes et l'encadrement.

Les poussines et jeunes poussines termineront la saison au Palais des Sports de Besançon le 20 juin par le concours départemental.

Entente Roche Novillars

Saison exceptionnelle pour l' **ERN** avec la montée en Division Honneur de l' équipe **SENIORS 1** (Entraîneur Alexandre PEPE) et cette première dans l' histoire du club avec une victoire en Coupe de Franche-Comté contre le FC SOCHAUX 2 après avoir éliminé en 1/2 finale l' équipe du BESANCON RC 2.

Les autres équipes ne sont pas en reste avec une excellente 4ème place pour les **SENIORS 2** en promotion de Ligue (entraîneur Julien BARDEY). Une autre montée pour les **SENIORS 3** (entraîneur Julien SEGUIN) qui accèdent à la première division de district .



Les **U 19** (entraîneur Cédric CHAPUIS) terminent à une belle 4° place du championnat Honneur tout près des ténors le BRC , SOCHAUX et BELFORT. Les **U 17** (Entraîneur Jean-Philippe SCHROTER) jouent également la montée en Promotion Honneur de Ligue, montée qu'ont déjà assurée en élite district les **U 15** (entraîneur Bruno ATTARD) .



Damien Robert le capitaine porte la coupe de Franche-Comté



Daniel Valot 40 ans de bénévolat

Avec le Président **Roland GIRARD**, il faut féliciter tous les éducateurs du club, les dirigeants et les bénévoles qui font un travail gigantesque et bien sûr tous les joueurs qui ont su se dépasser et faire honneur à leur club et leurs communes :

Histoire communale

Saviez vous que...

...figure au registre des délibérations du conseil municipal à la date du 22 octobre 1854 la délibération suivante:

"Le conseil, après avoir mûrement réfléchi, délibère à l'unanimité que outre son traitement légal, l'instituteur qui entrera en fonction dans cette commune recevra la somme de 50 francs annuellement pour sa rétribution de sonneur, chantre et sacristain; cette somme sera prise sur les fonds libres de cette commune."

Autre temps, autres moeurs...

Rappelons que Roche avait une école dès le XIXème siècle; elle fut agrandie une première fois en 1837, puis en 1850 et demeurera en fonction jusque vers la fin des années 1950. C'est l'actuel bâtiment communal locatif du 19 rue du Vieux Roche, après avoir été le garage communal jusqu'en 1992. L'école Jules Ferry fut bâtie dans les années 1880, par comparaison l'école Monnot en 1955 et l'école Dolto en 1990.

Agenda de Juillet

8

Permanence antenne 'Orange' de 17h00 à 19h00

13

Feux d'artifice 22H30 au stade du Doubs